

PRET DE LISEUSES EN BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE



COMPTE-RENDU D'EXPERIMENTATION

BIBLIOTHEQUE DE FORMATION DES MAITRES

ANTENNE DE MOULINS

JANVIER - JUIN 2012

Marie Durand-Bernet

TABLE DES MATIERES

1. Le choix du support pour l'expérimentation	4
1.1. Tablette ou liseuse ?	4
1.2. Quelle liseuse ?	5
2. Le contenu proposé pour l'expérimentation	6
2.1. L'offre payante	6
2.2. L'offre gratuite : ouvrages du domaine public	6
2.3 L'offre spécifique de la Bibliothèque Numérique	7
2.4. La possibilité pour les lecteurs de compléter eux-mêmes le contenu	7
3. La préparation de l'expérimentation	7
3.1. Une acquisition qui remet en cause nos pratiques	7
3.2. ... tout comme le pré-chargement	8
3.3 Une phase de test indispensable	8
4. Lancement de l'expérimentation	10
4.1 Le service de prêt	10
4.2. La communication	11
4.2.1. Communication interne	11
4.2.2. Communication externe	11
4.2.3. Communication ultérieure	12
5. Les résultats de l'expérimentation (janvier à juin 2012)	12
5.1. Premières réactions : enthousiasme et curiosité	12
5.2. Panel observé : 13 testeurs	13
5.3. Une évaluation technique de l'appareil positive	14
5.4. Une lecture confortable, parfois gênée par des lenteurs	15

5.5. Contenu lu et utilisation de la liseuse : des disparités en fonction des catégories.	16
5.6. Le téléchargement et l'emprunt de livres électroniques	17
5.7. Un service de prêt apprécié	18
5.8. Les suggestions des utilisateurs	18
Conclusion : une découverte très appréciée, un bilan positif et légèrement nuancé	19
Bibliographie	22
Annexes	23

Aujourd'hui, le développement rapide des livres numériques annonce des bouleversements pour tous les acteurs du livre, et il est difficile d'en prévoir l'impact pour les bibliothèques. Alors que le livre papier se suffit à lui-même et s'offre immédiatement au lecteur, le livre numérique a besoin d'un support pour être lu : smartphone, ordinateur, tablette numérique (de type iPad) ou liseuse électronique (appelée aussi reader).

Dans ce contexte mouvant, l'expérimentation « liseuse » à la bibliothèque de formation des maîtres de Moulins a pour objectif de donner quelques pistes de réflexion. Elle vise à évaluer, par l'expérience, le potentiel des nouveaux supports de lecture que sont les liseuses, le confort de la lecture numérique, l'utilisation que vont faire les usagers des liseuses, et enfin l'opportunité d'un service de prêt en bibliothèque universitaire.

1. Le choix du support pour l'expérimentation

1.1. Tablette ou liseuse ?

Les supports permettant un usage nomade des livres électroniques sont soit des objets multifonctions (les smartphones, les tablettes numériques), soit des objets uniquement dédiés à la lecture (liseuses). Les smartphones étant par définition des objets strictement personnels, le choix a dû se faire entre tablette et liseuse.

En tant qu'objet spécifiquement conçu pour la lecture, les liseuses sont petites, légères, et possèdent une grande autonomie. Leur écran non rétro-éclairé et le procédé de l'encre électronique (noir et blanc uniquement) ne fatiguent pas les yeux. En fonction des modèles, elles prennent en charge différents formats de livres électroniques, ou pas ; elles gèrent les DRM, ou pas. Elles proposent des fonctions utiles au lecteur : classement par collections, prise de note, recherche en cours de lecture dans des dictionnaires ou sur internet. Leur écran peut être tactile et elles sont équipées du wifi pour charger les livres électroniques.

Les tablettes numériques sont des objets multifonctions permettant la navigation sur internet, la communication, la lecture vidéo, le jeu vidéo, et accessoirement la lecture. Elles sont donc plus grandes que les liseuses, plus lourdes, énergivores donc moins autonomes. L'écran (tactile et en couleurs) n'est pas équipé de l'encre électronique, et son rétro-éclairage fatigue les yeux. Les tablettes sont plus puissantes que les liseuses, donc plus rapides, et elles prennent en charge de multiples formats. Elles sont beaucoup plus chères que les liseuses.

Pour l'expérimentation, nous avons choisi de tester le support spécifiquement dédié à la lecture : les liseuses.

1.2. Quelle liseuse ?

Avant 2011 et l'arrivée du Kindle d'Amazon en France, les liseuses étaient perçues comme non abouties¹ (lentes, pas forcément équipées de wifi, ni tactiles). De nouveaux modèles plus performants destinés à contrer l'offensive d'Amazon sont sortis fin 2011, les principaux étant la liseuse PRS-T1 de Sony, la Kobo de la FNAC, la Cybook Odyssey et la Cybook Orizon du fabricant français Bookeen.

Les critères de choix pour le modèle destiné à l'expérimentation étaient les suivants : prise en charge de plusieurs formats et gestion des DRM (ce qui excluait d'emblée le Kindle d'Amazon au format propriétaire), performances techniques. La liseuse se devait d'être compatible avec les livres numériques de Numilog : je les ai donc contactés pour être sûre de mon choix. Ils n'ont pas pu se prononcer sur la Kobo de la FNAC, ne l'ayant pas encore testée à ce moment-là : il ne restait donc plus que les liseuses Sony et Bookeen. De façon pragmatique, comme elles annonçaient sensiblement les mêmes performances, j'ai choisi celle qui allait sortir le plus rapidement : la liseuse Sony.

Ce choix s'est révélé être positif : la liseuse n'a pas déçu, et lorsque nous avons pu en acheter une deuxième, des comparatifs publiés dans des revues² l'ont placée en première position. L'idée d'acquérir un autre modèle pour effectuer des comparaisons a été abandonnée et nous avons recommandé une autre liseuse Sony.

¹ Sources : compte-rendu d'un test de prêt de liseuses au Service Commun de Documentation de Bordeaux 3 en mai 2011 [en ligne], <http://www.u-bordeaux3.fr/modules/resources/download/default/Actualites/Documentation/projet%20liseuses%20SCD%20Bx3%202011.doc> (consulté le 17 janvier 2012)

Compte-rendu d'un test de prêt de liseuses au SCD Toulon/Var en 2010 présenté lors d'une journée d'information le 15 décembre 2010 à Clermont-Ferrand.

² *L'Ordinateur individuel*, n°245, janvier 2012.

Comparatif lecteurs ebooks [en ligne], <http://www.01net.com/tests-comparatifs/comparatif-lecteurs-ebooks-106.html> (consulté le 17 janvier 2012)

2. Le contenu proposé pour l'expérimentation

2.1. L'offre payante

Les éditeurs et les librairies en ligne proposent aujourd'hui de nombreux livres numériques. Mais l'acquisition de ces livres pose des problèmes aux collectivités car elle se fait directement en ligne, et éventuellement hors marché.

De plus, lors du lancement de l'expérimentation, un vide juridique entourait les livres électroniques, considérés comme des objets électroniques (TVA fin 2011 à 19,6%) et non pas comme des livres (TVA fin 2011 à 5,5%)³. Le droit de prêt n'existait pas pour les livres numériques, prévus pour un usage individuel.

L'encadrement législatif étant insuffisant (car dans quelles conditions acheter ces fichiers et les prêter ?), l'offre payante a donc été exclue de l'expérimentation. Il faudrait d'abord résoudre les problèmes qu'elle nous pose en tant qu'institution (achat en ligne, respect du marché, droit de prêt).

2.2. L'offre gratuite : ouvrages du domaine public

Il a été décidé de prêter la liseuse pré-chargée avec des ouvrages libres de droit correspondant aux programmes de formation de l'établissement : en littérature jeunesse (les « classiques » de la littérature jeunesse figurant dans les listes ministérielles pour les cycles 2 et 3 de l'enseignement primaire, et devant être connus par nos étudiants qui préparent le Master Métiers de l'enseignement, 1^{er} degré), des textes fondateurs en histoire et en philosophie de l'éducation, à destination des mêmes étudiants, et enfin des classiques de la littérature, pour tous les étudiants de l'IUFM, notamment ceux préparant le DAEU qui suivent des cours de culture générale.

50 ouvrages ont été téléchargés dans la liseuse à partir de sites institutionnels (Gallica) et de sites collaboratifs (ebooksgratuits.com, feedbooks.com, livrespour tous.com).

³ *Ressources numériques en bibliothèque : aspects juridiques et modes d'acquisition* [en ligne], <http://www.slideshare.net/calimaq/ressources-numeriques-aspects-juridiques-et-modes-dacquisition> (consulté le 17 janvier 2012).

Pendant les quelques mois de l'expérimentation, nous avons pu constater que cette offre gratuite s'enrichit rapidement. Dès lors, une veille destinée à enrichir le contenu pré-chargé dans la liseuse paraît nécessaire.

2.3 L'offre spécifique de la Bibliothèque Numérique

Numilog propose en prêt de nombreux ouvrages récents pouvant intéresser nos étudiants (des annales de concours et des livres en sciences de l'éducation notamment), dans un format (pdf) compatible avec la liseuse Sony. Le prêt de la liseuse, qui est l'occasion de rappeler aux étudiants l'existence de ce service, est un moyen de le valoriser et aussi de faciliter son utilisation : ce support nomade et spécifiquement conçu pour la lecture permet une utilisation des livres de Numilog plus pratique et plus confortable que par l'intermédiaire d'un ordinateur.

2.4. La possibilité pour les lecteurs de compléter eux-mêmes le contenu

La liseuse Sony propose une mémoire interne disponible de 1,39 Go (soit environ 1200 livres), et cet espace peut encore être étendu avec une carte microSD (ce qui n'est pas utile pour l'expérimentation).

Lors de l'expérimentation, les testeurs ont eu la possibilité de choisir eux-mêmes des titres à télécharger, en utilisant des plateformes de diffusion d'ouvrages libres de droit, ce qui a permis de leur rappeler les règles du droit d'auteur.

3. La préparation de l'expérimentation

3.1. Une acquisition qui remet en cause nos pratiques...

Les liseuses sont vendues essentiellement en ligne. Ces produits sont fortement concurrentiels, et lorsqu'une boutique « physique » en propose à la vente, elle ne propose qu'un ou deux modèles.

L'achat de la première liseuse, financée par l'IUFM, a pris du temps : il était impossible de la commander directement à Sony par internet, et les sites marchands avec lesquels travaille

l'IUFM ne proposaient pas la liseuse Sony. Aucun revendeur n'a été trouvé sur place, à Moulins, et après plusieurs recherches un seul revendeur a été trouvé à Clermont-Ferrand.

L'achat de la deuxième liseuse par la BCU a, quant à lui, pu se faire directement auprès du fournisseur habituel de la Bibliothèque Numérique.

3.2. ... tout comme le pré-chargement

Le pré-chargement de la liseuse a également heurté nos pratiques. En effet, la configuration du réseau internet de l'établissement a bloqué le téléchargement de certains ouvrages libres de droit. Pour ces derniers, il a fallu utiliser une connexion personnelle. Le problème allait aussi se poser pour les testeurs.

Les ouvrages pré-chargés dans la liseuse ont également soulevé des problèmes de gestion documentaire : ils n'ont pas été référencés dans le catalogue de la bibliothèque, dès lors ils ont échappé aux recherches et aux statistiques de prêts. A l'avenir, nous pourrions les intégrer dans le catalogue afin qu'ils soient signalés aux lecteurs.

La liseuse allait être prêtée à de multiples personnes, et l'effacement accidentel d'un livre électronique ne pouvant être exclu, le contenu a fait l'objet d'une sauvegarde, sur clé usb et disque dur.

Destinées au marché des particuliers, les liseuses soulèvent des questions pour les bibliothèques, que l'on peut contourner tant que l'on fait une expérimentation en marge de notre fonctionnement habituel. Mais si ce support se développe, il nous faudra adapter nos pratiques.

3.3. Une phase de test indispensable

Avant de prêter la liseuse, un moment d'appropriation et de test était indispensable.

Annoncée comme pouvant lire les formats epub et pdf, les plus répandus, j'ai essayé de lire sur la liseuse différents textes dans ces formats. Le format epub, qui permet au texte de s'adapter à l'appareil, était toujours confortable à la lecture. En revanche, les documents au

format pdf (qui conserve la taille d'origine du texte), se sont révélés dans certains cas illisibles.

C'est le cas par exemple pour les journaux : leurs pages étant très grandes, sur la liseuse le texte est minuscule. Il faut tellement agrandir la police que la liseuse n'a pas la puissance nécessaire pour rafraîchir rapidement les pages. Le délai d'attente est si long que la lecture est empêchée. Dans le cas des mémoires ou des rapports au format A4 en pdf, la lecture est possible mais tout de même lente. Toutefois, nous pouvons convertir des documents pdf en format epub, grâce à des logiciels (Calibre par exemple). Le service informatique de l'IUFM m'a ainsi aidée à convertir certains documents dont la lecture était trop lente. Nous avons ainsi pu constater que contrairement au livre papier, le livre électronique n'est ni immédiat, ni simple d'utilisation.

Le test d'emprunt de livres électroniques via Numilog s'est révélé satisfaisant. Le prêt peut se faire par l'intermédiaire d'un ordinateur, ou directement depuis la liseuse, grâce à sa connexion wifi et son navigateur. La lenteur de l'appareil, ainsi que la taille réduite de l'écran et l'affichage en noir et blanc rendent cette opération malaisée mais néanmoins possible.

La fonctionnalité wifi existe essentiellement pour télécharger des livres : la liseuse n'a pas vocation à permettre une consultation du web. Etant mono-usage, la liseuse favorise une lecture linéaire et présente l'intérêt de permettre une concentration identique à la lecture papier, alors même que des analystes voyaient dans la multiplication des écrans et la généralisation d'internet l'apparition d'un nouveau mode de lecture, plus superficiel, fragmenté car souvent diverti par de multiples sollicitations⁴.

Nous pouvons conclure de cette phase de test que le créneau d'utilisation de la liseuse est restreint à certains formats (epub et certains pdf) et à certains ouvrages : son affichage en noir et blanc va exclure les documents contenant des images, des graphiques, des schémas, des cartes... Les tablettes numériques, proposant la couleur et une compatibilité avec tous types de formats, seront alors plus adaptées. Mais dans le créneau qui est le leur (ouvrages contenant essentiellement du texte, de préférence en epub), les atouts des liseuses (taille et poids réduits, encre électronique, grande autonomie, fonctionnalités spécifiques à la lecture) leur confèrent une supériorité sur les tablettes, notamment pour les lectures longues.

⁴ Cf Nicholas Carr.- *Internet rend-il bête ?*- Paris : Laffont, 2011.

4. Lancement de l'expérimentation

4.1 Le service de prêt

La bibliothèque de formation des maîtres à Moulins est une petite structure puisqu'elle compte 191 inscrits. Cela procure l'avantage que peu de liseuses ont suffi pour lancer l'expérimentation, mais il y a aussi un revers : cela limite le nombre d'avis recueillis. Les catégories de lecteurs se répartissent comme suit :

- étudiants en formation initiale, M1 et M2 du Master Métiers de l'Enseignement, 1^{er} degré : 68 (public homogène)
- étudiants en formation initiale, DAEU : 17 (public hétérogène car adultes en reprise d'études)
- enseignants en poste en formation continue : 29
- enseignants en poste : 33
- stagiaires Assistantes Maternelles : 10
- personnel IUFM et intervenants extérieurs : 34

Tous les usagers étaient visés par l'expérimentation.

La liseuse coûtant 150 euros, la question d'un chèque de caution s'est posée. Ce système n'ayant pas encore été mis en place à la bibliothèque de formation des maîtres, j'ai opté pour une charte de prêt dans laquelle sont précisées les précautions d'utilisation, ainsi que les sanctions prévues en cas de retard pour la restitution de la liseuse (la durée de prêt a été fixée à 3 semaines), en cas de détérioration et en cas de perte.⁵

Les usagers découvrant l'appareil, une démonstration lors du prêt s'impose. Le personnel qui va avoir cette mission doit au préalable avoir eu le temps de s'approprier la liseuse. De plus, une démonstration, même sommaire, prend un peu de temps. Il faut donc s'assurer de la disponibilité et de l'implication de ce personnel. A Moulins, cela n'a pas posé de problème : la monitrice étudiante susceptible de prêter la liseuse s'y est tout de suite intéressée.

⁵ Annexe n°1

La liseuse est prêtée dans une housse, avec un « guide de démarrage rapide » fourni par Sony et un mode d'emploi détaillé à consulter directement dans l'appareil, tous les deux très clairs. Mais j'ai tout de même rédigé un mode d'emploi⁶ à destination des testeurs, précisant les précautions d'utilisation, et explicitant les procédures de choix des livres dans l'appareil, les fonctions en cours de lecture (agrandissement de la police, prise de note, consultation du dictionnaire, etc...), le téléchargement des livres électroniques et le prêt via Numilog.

4.2. La communication

4.2.1. Communication interne

Le lancement de l'expérimentation début janvier 2012 a fait l'objet d'une communication en direction de l'ensemble des membres de l'établissement :

- un article⁷ a été mis en ligne sur le portail de la BCU et le site de l'IUFM, puis a été diffusé dans le bulletin d'information de l'IUFM, *La Quinzaine*,
- des affiches ont été posées en salle des professeurs, dans le foyer des étudiants et dans la bibliothèque,
- une affichette⁸ a été apposée sur la banque de prêt,
- le service a été annoncé par mail à tous les inscrits de la bibliothèque.

Ces différents moyens de communication ont tous eu un impact et suscité des demandes de prêt.

4.2.2. Communication externe

Suite à l'envoi d'un texte présentant l'expérimentation au journal La Montagne, un article est paru⁹ dans la rubrique Campus du quotidien le 9 février 2012, et l'information a été reprise le même jour à la radio par France Bleu Pays d'Auvergne.

⁶ Annexe n°2

⁷ Annexe n°3

⁸ Annexe n°4

Des journalistes de l'agence locale de La Montagne sont venus à l'IUFM faire une interview et un nouvel article a été diffusé dans l'édition moulinoise du 15 février.

L'utilisation de ces différents médias a été efficace car suite aux différents articles, des collègues bibliothécaires et documentalistes de Moulins m'ont contactée pour se renseigner sur l'expérimentation et les liseuses. Cela a aussi été l'occasion de donner une visibilité à l'IUFM et à la bibliothèque : quelques mois plus tard, une journaliste chargée de faire un dossier sur le livre numérique m'a appelée et un nouvel article est paru dans *La Montagne* du 4 mai 2012.

4.2.3. Communication ultérieure

A partir de la rentrée 2012, le service de prêt de liseuses sera annoncé en début d'année aux étudiants, lors de la présentation des ressources de la bibliothèque.

5. Les résultats de l'expérimentation (janvier à juin 2012)

5.1. Premières réactions : enthousiasme et curiosité

Ce nouveau service a suscité d'emblée un enthousiasme et une curiosité : quelques jours après le lancement de l'expérimentation, la liseuse était réservée par six usagers (dont une personne de l'extérieur qui avait lu l'information sur le portail). Cette curiosité est sans doute due en partie à la campagne de commercialisation des nouvelles liseuses qui était intense au moment des fêtes de fin d'année. Il y a ensuite eu jusqu'à douze réservations simultanées.

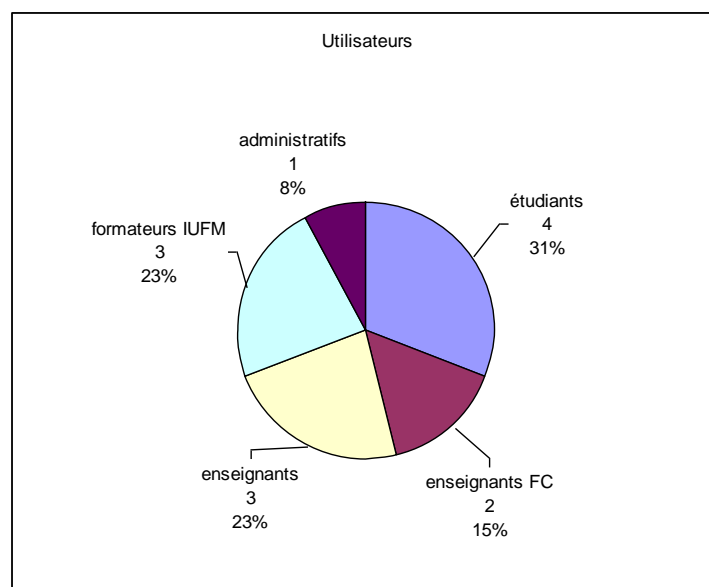
L'expérimentation permet aussi de renvoyer une image positive de la bibliothèque : plusieurs usagers ont souligné l'aspect innovant du service de prêt de liseuse.

⁹ Annexe n°5

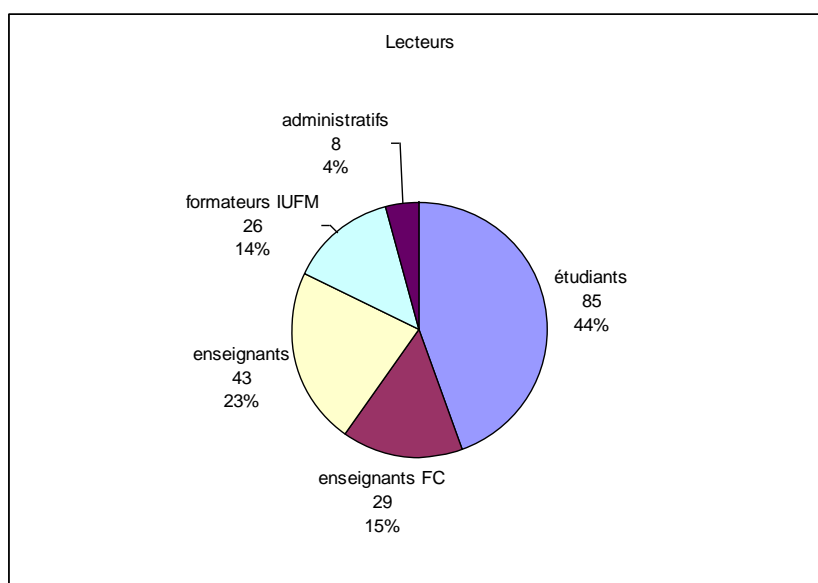
5.2. Panel observé : 13 testeurs

A l'issue des six mois d'expérimentation, 13 questionnaires¹⁰ aux questions ouvertes ont pu être dépouillés.

Les testeurs se répartissent comme suit :



Nous voyons que les différentes catégories d'utilisateurs de la bibliothèque se sont intéressées aux liseuses, dans des effectifs qui sont à peu de choses près proportionnels au nombre de lecteurs dans chaque catégorie :



¹⁰ Annexe n°6

Ainsi, l'ensemble formé par le public en formation initiale (étudiants) et continue (enseignants FC) représente 46% des testeurs et 49 % des usagers. Aucun des testeurs n'avait utilisé une liseuse auparavant.

5.3. Une évaluation technique de l'appareil positive

Tous les utilisateurs ont trouvé la prise en main de l'appareil facile et intuitive. L'utilisation des différentes fonctionnalités a été jugée très simple par la quasi-totalité des testeurs (11 sur 13), avec les bémols suivants : malgré l'aspect intuitif, la démonstration et le mode d'emploi, un utilisateur n'a pas trouvé le bouton « précédent », pourtant essentiel ; un autre a déclaré avoir eu besoin d'un petit temps d'adaptation ; et un dernier a relevé que « malgré une bonne réactivité générale, il reste un léger délai dans la prise en compte des actions commandées par appui sur écran ». La recherche des livres est aisée pour 12 utilisateurs sur 13, un seul la trouvant un peu lente.

L'autonomie et la légèreté de la liseuse ont fait l'unanimité, l'ensemble des testeurs les trouvant excellents : la durée du prêt étant limitée à trois semaines, il n'y a pas eu besoin de recharger l'appareil et ce point a été particulièrement apprécié, de même que le poids, qui est « plus léger qu'un livre de poche » et « ne cause aucune gêne, même lors d'une utilisation prolongée ». Ces deux caractéristiques sont incontestablement les atouts des liseuses.

Les réponses sont divisées quant à la solidité de l'appareil : 3 testeurs le trouvent fragile, 5, un peu, et les 5 derniers pas du tout. Un utilisateur souligne la nécessité de la housse matelassée fournie en même temps que l'appareil, et un autre suggère plutôt une coque rigide, idée qui pourrait être retenue pour des achats ultérieurs. Deux personnes expriment des doutes sur la résistance à long terme de l'écran tactile et 7 testeurs sur 13 ont vu des limites à l'utilisation de la liseuse (sur la plage, dans le train), dont deux personnes uniquement parce que l'appareil ne leur appartenait pas. Un des utilisateurs évoque « une impression de fragilité qui se dissipe à l'usage », ce qui me paraît tout à fait juste et qui pourrait expliquer et synthétiser la disparité des avis. A l'issue des six mois d'expérimentation, aucun incident n'a été déploré, à l'exception d'un styler momentanément égaré, alors que les liseuses ont été utilisées de façon intensive, chacune d'entre elles ayant été non seulement prêtée à plusieurs personnes, mais également testée auprès de jeunes (dans une classe de CP et dans un CDI de collège). Cela témoigne d'une certaine solidité.

5.4. Une lecture confortable, parfois gênée par des lenteurs

Le contraste de l'encre et de l'écran a convaincu presque la totalité des testeurs puisque douze d'entre eux l'ont trouvé très bon, un seul le jugeant simplement « correct, car les écrans rétro-éclairés nous ont habitués à un contraste plus fort ».

L'affichage du texte a remporté également une très grande adhésion : onze personnes l'ont qualifié de bon et très bon. La possibilité d'agrandir la police a été spontanément citée par 4 testeurs comme un élément très positif. Les bémols concernent le « flash noir » lors du passage d'une page à une autre qui a gêné 2 personnes, ainsi que l'affichage des textes au format pdf, relevé par 2 testeurs : la mise en page n'est pas toujours respectée, et lorsque la police est agrandie, « il faut faire déplacer la page et la lecture devient difficile ». Notons que ces réserves ne concernent pas le format epub. Elles pourraient facilement être levées car l'offre de contenus en epub s'accroît : il suffira de privilégier dorénavant les documents en epub lorsque le choix est possible.

La rapidité du défilement des pages a suscité une évaluation mitigée : 7 utilisateurs l'ont trouvée positive, et 6 un peu trop lente sans que cela ne soit rédhibitoire (il s'agit là encore des livres lus au format pdf). Mais de façon générale, la lecture a été jugée confortable par tous les testeurs.

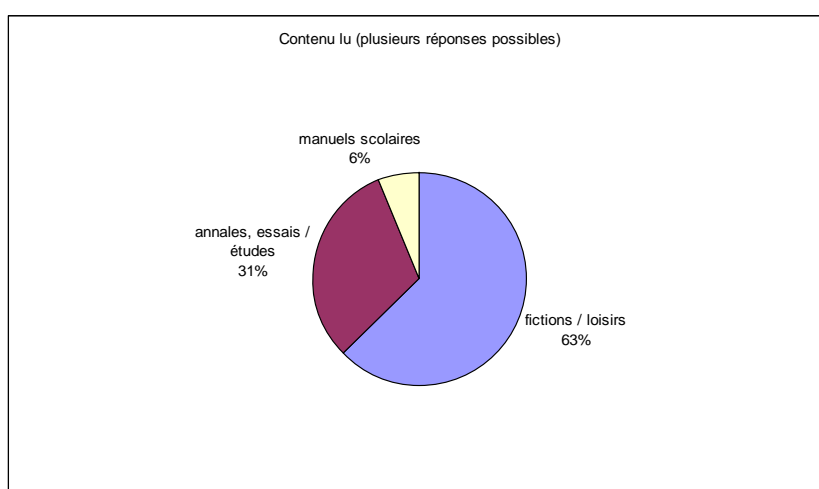
Les différentes fonctionnalités offertes par la liseuse n'ont été que très peu exploitées : aucune personne n'a utilisé les annotations ni la surbrillance, ce qui paraît normal pour un outil collectif. Comme l'écrit un emprunteur, « ces fonctions supplémentaires ne sont encore ni naturelles ni instinctives ». Trois utilisateurs sur treize seulement se sont servis du dictionnaire intégré. La liseuse Sony ne contient que des dictionnaires bilingues qui peuvent donner une vague indication du sens d'un mot qu'on ne connaîtrait pas : les utilisateurs de la PRS-T1 réclament un vrai dictionnaire français dans les forums, comme il en existe dans d'autres modèles, et peut-être qu'une future mise à jour pourrait combler ce manque. Cela serait très apprécié.

Seulement deux personnes ont suggéré des nouvelles fonctionnalités : le grossissement du numéro des pages, qui pourrait être pratique pour les déficients visuels, et la possibilité de faire défiler les pages « comme on le fait avec les livres physiques ». Il existe néanmoins une fonction de navigation dans les livres, mais elle est complètement différente d'un défilement et moins immédiate, donc moins pratique.

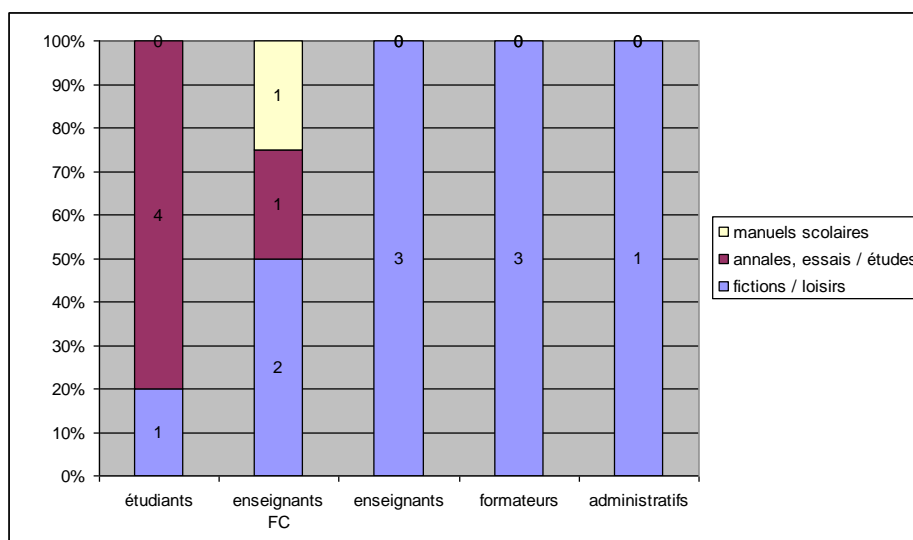
5.5. Contenu lu et utilisation de la liseuse : des disparités en fonction des catégories

Plusieurs types d'utilisation de la liseuse étaient possibles pour une même personne et les 13 testeurs ont déclaré avoir lu :

- des livres de fiction dans un cadre de lecture plaisir : 10 réponses
- des annales, des essais pour les études : 5 réponses
- des manuels scolaires du domaine public pour une utilisation professionnelle en classe : 1 réponse



Il semblerait au premier abord que durant l'expérimentation, qui était une période de découverte pour les emprunteurs, la liseuse a été perçue majoritairement comme un support de lecture plaisir. Mais l'analyse des réponses par catégorie montre des usages différents en fonction des lecteurs :



Les administratifs, formateurs, enseignants titulaires ont utilisé la liseuse exclusivement pour la lecture plaisir d'ouvrages de fiction, tandis que les enseignants en formation continue ont eu un usage mixte : moitié loisirs, moitié études et travail. La liseuse a dans ce dernier cas été perçue comme un nouveau support pédagogique : une documentaliste a utilisé l'appareil dans son CDI avec des collégiens, et un enseignant a téléchargé des manuels scolaires pour utiliser la liseuse dans sa classe de CP¹¹. Les étudiants, quant à eux, se sont tous servis de la liseuse dans le cadre de leurs études, et ce exclusivement pour la quasi-totalité d'entre eux.

A la question ouverte « Pour quels contenus et quelles utilisations une liseuse vous paraît utile ? », nous retrouvons les mêmes disparités. Un seul étudiant pense que l'appareil est « peut-être plus destiné à une lecture plaisir » ; deux autres considèrent le support comme bien adapté pour les études, les recherches ; et deux autres évoquent l'aspect pratique pour partir en stage ou à l'étranger avec un stock de livres électroniques qui ne prend pas de place. Les autres catégories d'utilisateurs perçoivent la liseuse comme un support pratique pour les livres de fiction (cité 4 fois), les manuels scolaires (une citation), les documents utilitaires (une citation).

5.6. Le téléchargement et l'emprunt de livres électroniques

Sur les 13 utilisateurs, un seul a téléchargé des documents sur la liseuse : des livres du domaine public et des documents personnels. Deux personnes ont déclaré avoir souhaité le faire, mais n'avoir pas eu le temps. Pourtant, cette possibilité avait été non seulement annoncée lors du lancement de l'expérimentation, mais aussi expliquée dans le guide d'utilisation, avec un signalement de sites ressources, qui lors de certaines démonstrations avaient été présentés et explorés. Ce qui d'ailleurs avait intéressé les testeurs. L'explication de ce très faible taux de téléchargement tient sans doute au fait que le contenu pré-chargé de la liseuse a satisfait les lecteurs¹².

Pour ce qui est de l'emprunt des livres proposés par Numilog, il a été testé par 3 étudiants (potentiellement, il pouvait concerner les étudiants, les enseignants en formation continue, le personnel de l'IUFM, soit 10 personnes). Trois étudiants sur quatre ont donc utilisé ce service

¹¹ Voir Annexe n°7

¹² Voir paragraphe suivant

pour emprunter des annales de concours. La procédure d'emprunt leur a paru simple à tous les trois, mais pour une lecture plus fluide il serait souhaitable de pouvoir disposer de ces ouvrages en format epub, lorsque Numilog le propose.

5.7. Un service de prêt apprécié

Dans le cadre de l'expérimentation, la durée de prêt a été fixée à trois semaines, non renouvelable pour favoriser la rotation des appareils. Cette durée de prêt a satisfait tous les utilisateurs, deux personnes nuanciant leur réponse en précisant que hors expérimentation, ils souhaiteraient une durée de prêt plus longue, d'un ou deux mois. A partir de septembre 2012, les liseuses seront prêtées hors expérimentation et une nouvelle durée de prêt, d'un mois renouvelable, va être mise en place : cela permettra aux étudiants d'emprunter deux fois des livres électroniques via Numilog (la durée de prêt étant de 14 jours), et d'avoir plus de temps pour télécharger les ouvrages de leur choix. Pour plus de lisibilité, la durée de prêt des liseuses sera ainsi alignée sur la durée de prêt des documents « physiques » de la bibliothèque.

La présélection de 50 livres chargés dans la liseuse, choisis en fonction des programmes des formations dispensées à l'IUFM, a été quasi-unanimement appréciée. Seule une personne a jugé le corpus « trop peu éclectique », et deux étudiants ne sont pas prononcés, ne l'ayant pas utilisée. Il apparaît donc indispensable de prêter les liseuses pré-chargées, et de veiller à enrichir le corpus en fonction de l'offre de contenus gratuits qui est en progression constante. Ce qui est d'ailleurs souhaité par un utilisateur, qui précise dans sa réponse que « quand l'offre des éditeurs sera plus importante, il sera nécessaire de charger la liseuse avec un plus grand nombre d'ouvrages de référence en lien avec les formations. »

Les différents services proposés avec la liseuse ont été unanimement appréciés, par tous les testeurs, qu'il s'agisse de la démonstration lors du prêt ou du guide d'utilisation. La médiation mise en place apparaît donc comme nécessaire.

5.8. Les suggestions des utilisateurs

Quatre utilisateurs sur treize pensent que les liseuses sont d'abord des objets personnels, non adaptés à une utilisation collective.

Mais seule une personne estime que ce service n'est pas à étendre, pour cette raison. Une autre trouve que deux liseuses en prêt suffisent. La majorité des testeurs, 10 personnes, souhaite plus de liseuses en prêt, dont 2 personnes uniquement si les moyens de la bibliothèque le permettent, et 1 personne souhaiterait un autre modèle pour pouvoir comparer. Un utilisateur propose aussi d'inclure une tablette dans le parc des appareils en prêt, ce qui permettrait la lecture de la documentation graphique et des revues. Il précise que « l'acquisition de tels équipements va dans le sens de la prise en compte des besoins de mobilité des étudiants ».

Ces suggestions révèlent l'évaluation positive du prêt de liseuses en bibliothèque par les testeurs. Mais j'ai pu noter que spontanément, alors que la question n'est pas posée, la moitié des emprunteurs déclare préférer le livre papier, pour des raisons pratiques, par habitude du support, par un attachement culturel.

Conclusion : une découverte très appréciée, un bilan positif et légèrement nuancé

Du côté professionnel, nous avons vu qu'une adaptation de nos pratiques est nécessaire pour intégrer ce nouveau support : les procédures d'acquisition des appareils en ligne, lorsque nous ne trouvons pas de revendeur physique, pourraient être simplifiées ; il faudrait que le réseau internet de l'établissement permette le téléchargement des ressources ; le signalement des livres numériques dans le catalogue pourrait faciliter les recherches ; et une veille documentaire viendrait enrichir le contenu des liseuses. Il faudrait également trouver une solution technique pour que les livres numériques consultés sur liseuse apparaissent dans les statistiques de prêt.

L'emprunt de livres numériques via Numilog a bien fonctionné auprès des étudiants. Lorsque cela est proposé, il serait souhaitable d'ajouter au format pdf le format epub, qui permet une adaptation du texte au support électronique et procure un meilleur confort de lecture que le pdf. L'offre numérique dans ce format est d'ailleurs en accroissement.

Quant aux ressources payantes, le vide juridique actuel ne nous permet pas de faire des acquisitions destinées à un usage collectif, autrement que par l'intermédiaire d'un agrégateur

de type Numilog. Les nombreux débats dans la profession autour des DRM et des droits du lecteur numérique laissent supposer une évolution¹³.

Enfin, l'aspect innovant de l'expérimentation a permis de donner une visibilité à la bibliothèque.

Du côté des lecteurs, l'expérimentation a suscité une curiosité et un enthousiasme. En permettant aux usagers de découvrir la lecture numérique, la bibliothèque a joué son rôle de médiation. La liseuse Sony PRS-T1 a été perçue comme un support de lecture convenable, malgré quelques défauts qui pourraient être améliorés (lenteur avec le format pdf, flash noir lors du rafraîchissement des pages). Comme l'a écrit un testeur, « l'appareil est perfectible mais il est manifestement pratique. Son autonomie, son faible encombrement et sa simplicité d'utilisation en font un outil adapté à une utilisation professionnelle où la fiabilité prime. » En fonction des catégories d'emprunteurs, la liseuse a été utilisée pour la lecture plaisir ; mais également de façon professionnelle par des enseignants qui l'ont testée comme un nouvel outil pédagogique ; et aussi par les étudiants comme un support pour les études.

A l'avenir, il nous faudra suivre les nouveaux modèles, et voir si les lecteurs s'équipent d'eux-mêmes ou restent demandeurs d'un service de prêt. Des études récentes¹⁴ ont montré que le grand public a tendance à délaisser les liseuses au profit des tablettes multifonctions. Si cette tendance se confirmait, le maintien d'un service de prêt de liseuses en bibliothèque se justifierait car elles sont plus adaptées que les tablettes pour les lectures longues.

L'apparition rapide de nouveaux modèles nous laisse penser qu'un équipement massif de la bibliothèque avec une seule génération d'appareils ne serait pas judicieux : le parc ainsi constitué deviendrait très vite obsolète. Un service de prêt de quelques liseuses paraît néanmoins opportun, car il facilite la mobilité. Quant au nombre de liseuses à proposer en prêt, la question est délicate et la réponse dépend de l'évolution de la demande. A l'échelle de la petite structure qu'est la Bibliothèque de Formation des Maîtres de Moulins, deux liseuses semblent pour l'instant suffire.

¹³ Voir pour ces questions juridiques en bibliothèque le blog SI-lex : <http://scinfolex.wordpress.com/>

¹⁴ Antoine Oury.- *Les ventes de readers en berne, la faute aux tablettes* [en ligne]. <http://www.actualitte.com/actualite/lecture-numerique/lecteurs-ebook/les-ventes-de-readers-en-berne-la-faute-aux-tablettes-32489.htm> (consulté le 26 juin 2012)

Les usages nomades se diffusant rapidement, un service de prêt de tablettes pourrait également être testé. A la différence des liseuses qui nécessitent un téléchargement des livres numériques, les tablettes permettent une consultation des ressources en ligne. Les ebooks à lire en ligne proposés par Immatériel, les revues en ligne pourraient ainsi être lus sur tablettes, tout comme les documents en couleurs, ou encore les documents de formats variés.

BIBLIOGRAPHIE

1. Essais

BON, François.- *Après le livre.*- Paris : Seuil, 2011.- (Débats)

CARRIERE, Jean-Claude, UMBERTO, Eco.- *N'espérez pas vous débarrasser des livres.*- Paris : Grasset, 2009

2. Périodiques

Métamorphoses de la lecture.- *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2011, t.56, n°5

Le livre, le numérique.- *Le débat*, mai-août 2012, n°170

3. Rapports

France. Centre d'analyse stratégique.- Les acteurs de la chaîne du livre à l'ère du numérique : les bibliothèques publiques.- *La note d'analyse*, mars 2012, n°272 [en ligne].

http://www.strategie.gouv.fr/system/files/2012-03-19-livre-numerique-bibliotheque-na272_0.pdf (consulté le 26 juin 2012)

SOFIA, SNE, SGDL.- *Baromètre des usages du livre numérique. Vague 1, mars 2012* [en ligne]. http://www.opinionway.com/pdf/opinionway_barometre_des_usages_du_livre_numerique_-_vague_1.pdf (consulté le 26 juin 2012)

4. Sites internet

www.ebouquin.fr

<http://lafeuille.blog.lemonde.fr/>

<http://scinfolex.wordpress.com/>

5.- Littérature

FOURNEL, Paul.- *La liseuse.*- Paris : POL, 2012

ANNEXES

Annexe n° 1 : Charte de prêt de la liseuse électronique

Annexe n°2 : Guide d'utilisation de la liseuse Sony PRS-T1

Annexe n°3 : Article présentant le service de prêt de liseuses

Annexe n°4 : Affichette présentant le service à la banque de prêt

Annexe n°5 : Articles parus dans *La Montagne*

Annexe n°6 : Questionnaire

Annexe n°7 : Utilisation pédagogique d'une liseuse en classe de CP

Annexe n°1

IUFM- BIBLIOTHEQUE-ANTENNE DE MOULINS CHARTRE DE PRET D'UNE LISEUSE ELECTRONIQUE

NOM : _____

Adresse : _____

N° de téléphone : _____

Mail : _____

Liseuse empruntée : _____

Modalités de prêt :

Le prêt à domicile de la liseuse est réservé aux lecteurs inscrits à la bibliothèque de l'IUFM, antenne de Moulins.

La durée du prêt est de trois semaines. En cas de retard, le droit au prêt à la bibliothèque sera temporairement ou définitivement suspendu.

Le retour de la liseuse se fera obligatoirement en mains propres, auprès de la documentaliste.

Précautions d'utilisation :

Lisez le guide de démarrage fourni avec la liseuse et le guide d'utilisation fourni par la bibliothèque.

Utilisez la liseuse avec précaution, dans un environnement propre. Evitez l'eau et l'humidité : l'appareil n'est pas étanche. N'utilisez pas d'objets pointus sur l'écran qui pourrait être rayé. Protégez impérativement la liseuse pour la transporter. Pour la nettoyer, n'utilisez aucun produit, un chiffon doux uniquement.

L'appareil est prêté dans une housse, avec un stylet, un câble usb, un guide de démarrage, un guide d'utilisation.

Tout objet perdu ou abîmé (liseuse ou accessoire) devra être remplacé, ou remboursé.

La liseuse est prêtée chargée avec une sélection de livres électroniques, qui ne doivent pas être effacés.

Je reconnais avoir pris connaissance de la charte de prêt et je m'engage à la respecter, et à signaler tout dysfonctionnement lors du retour de l'appareil.

Fait à Moulins, le _____

Signature

Annexe n°2

GUIDE D'UTILISATION LISEUSE SONY

Consultez en premier lieu le guide de démarrage papier fourni avec la liseuse. Un guide de l'utilisateur complet est disponible dans la liseuse (collection Mode d'emploi).

1. Précautions d'utilisation

Utilisez la liseuse avec précaution, dans un environnement propre.

Évitez l'eau et l'humidité : l'appareil n'est pas étanche.

N'utilisez pas d'objets pointus sur l'écran qui pourrait être rayé.

Protégez impérativement la liseuse pour la transporter.

Pour la nettoyer, n'utilisez aucun produit, un chiffon doux uniquement.

2. Choisir un livre pré-chargé

Recherche conseillée : par collection.

Dans une collection, vous pouvez modifier l'ordre d'affichage des livres en utilisant les différents icônes en haut de l'écran tactile.

Veillez à ne pas supprimer les livres pré-chargés.

3. La lecture

Bouton Menu : en cours de lecture, utilisez le bouton Menu pour augmenter ou diminuer la taille de la police, modifier l'affichage du texte. La fonction « Naviguer page » vous permet de vous déplacer dans le livre par l'intermédiaire de la table des matières, ou d'un chapitre à l'autre.

Écran tactile : en tapant avec le stylet sur le coin supérieur droit d'une page, vous pouvez insérer un signet et une annotation. *N'oubliez pas de les supprimer en rendant la liseuse.* En tapant et restant sur un mot, vous pouvez le mettre en surbrillance, vous affichez également en bas de l'écran sa définition dans le dictionnaire.

4. Télécharger des livres électroniques

Vous pouvez télécharger dans la liseuse des livres au format epub, pdf, txt. Choisissez quand c'est possible le format epub, le plus confortable d'utilisation, à défaut le format pdf.

De nombreux sites proposent des livres en téléchargement gratuit : veillez à ce qu'ils soient libres de droit (*rappel : en France, un livre est protégé par le droit d'auteur pendant au moins 70 ans après le décès de l'auteur*).

Sites conseillés : ebooksgratuits.com, feedbooks.com, livrespourtous.com.

Enregistrez le livre électronique sur le bureau de votre ordinateur, reliez la liseuse à l'ordinateur avec le câble usb, puis ouvrez les fichiers : ordinateur ou poste de travail / Reader / Books / Sony. Transférer le livre dans ce dernier fichier par glisser-déposer.

Le livre apparaîtra sur l'écran d'accueil de la liseuse et dans la rubrique Livres.

5. Emprunter des livres électroniques via Numilog.

Numilog est une bibliothèque numérique vous permettant d'emprunter des livres électroniques avec vos identifiant UBP. Vous pouvez y accéder par le site de la BCU : Ressources numériques / Livres électroniques. Des ouvrages en éducation et des annales CRPE se trouvent dans les rubriques Sciences et techniques, Sciences humaines et Scolaire.

Sur l'écran d'accueil de la liseuse, dans le coin supérieur droit, tapez sur l'icône wifi pour l'activer, et suivez la procédure de connexion.

Allez ensuite dans le navigateur pour rechercher votre livre sur Numilog, et suivez la procédure de téléchargement. Patientez pendant le téléchargement. (un icône apparaît dans le coin supérieur gauche de l'écran).

Les livres empruntés seront visibles sur l'écran d'accueil et dans la rubrique Livres, avec le délai de prêt.

Pour rendre les livres avant l'expiration du délai, allez dans la rubrique Livres, puis bouton Menu : « Retourner les livres ». Le wifi doit être activé. Patientez pendant le renvoi du livre.

N'hésitez surtout pas à demander des conseils pendant la durée d'utilisation de la liseuse !

DES LISEUSES ELECTRONIQUES

EN PRET A LA BIBLIOTHEQUE DE MOULINS

La bibliothèque de Moulines propose un nouveau service à ses lecteurs, en expérimentation à partir de janvier 2012 : le prêt de liseuses électroniques.

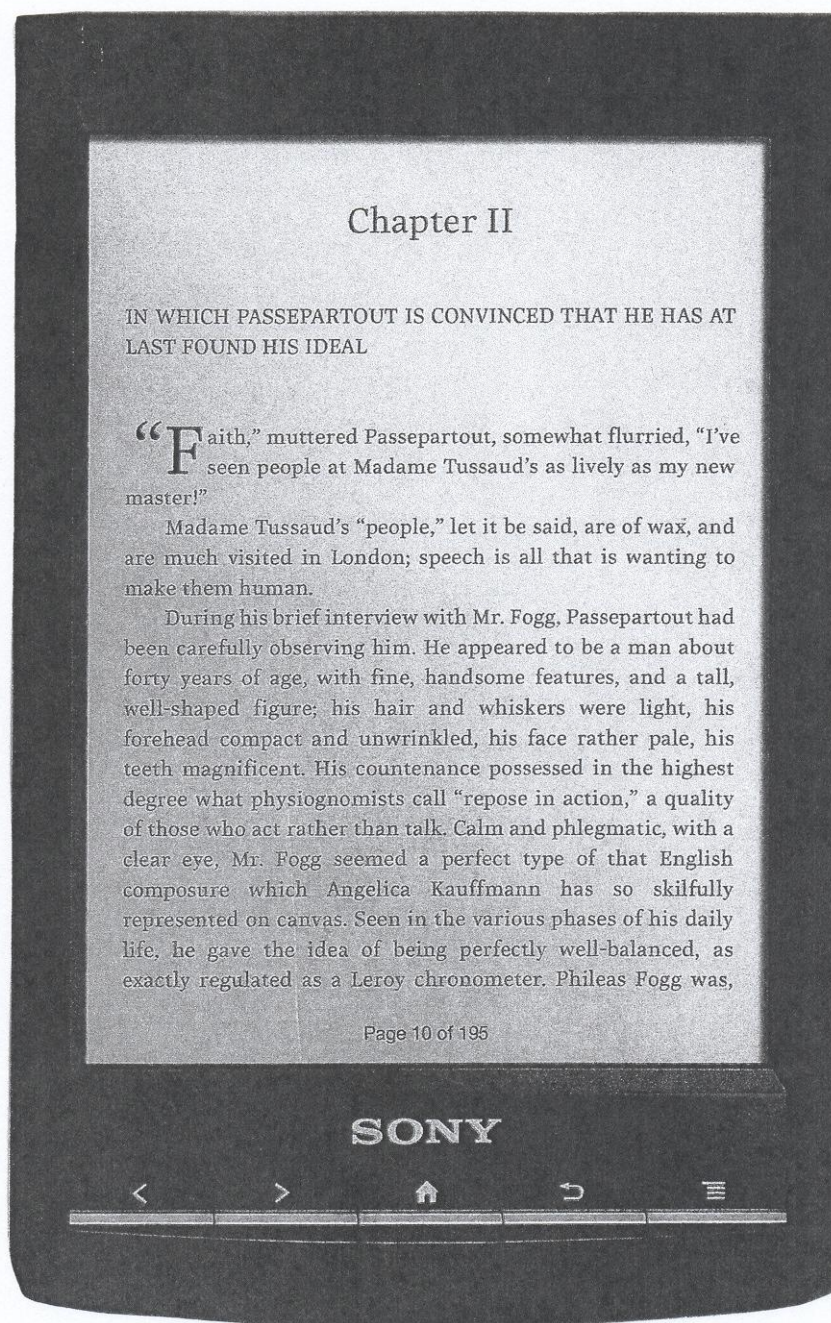
Contrairement aux tablettes numériques, les liseuses sont des supports spécifiquement dédiés à la lecture : leur écran non rétro-éclairé et leur encre électronique ne fatiguent pas les yeux, leur légèreté (170 g) et leur autonomie (un mois) permettent une utilisation confortable. Le modèle choisi pour la bibliothèque est un modèle ouvert, compatible avec de nombreux formats de fichiers, dont les plus répandus, epub et pdf.

Les liseuses seront prêtées pré-chargées, avec des livres libres de droit en littérature, littérature de jeunesse, histoire et philosophie de l'éducation, mais l'utilisateur pourra ajouter les livres de son choix. Elles seront aussi un excellent support pour emprunter et consulter les livres électroniques de la [Bibliothèque Numérique](#) de la BCU (plus de 400 titres disponibles, dont des ouvrages en sciences humaines et des annales de concours).

Il sera possible d'emprunter les liseuses pour une durée de trois semaines, une démonstration sera proposée lors du prêt. Lors du retour, il sera demandé aux utilisateurs de remplir un petit questionnaire pour évaluer ce nouveau support de lecture, ainsi que l'opportunité de ce service proposé à la bibliothèque. A l'issue de l'expérimentation, fin 2012, l'analyse des avis recueillis permettra de prendre la décision d'augmenter, ou non, le nombre de liseuses en prêt.

Si la découverte de ce mode de lecture vous intéresse, contactez la documentaliste de la bibliothèque de Moulines.

**VOUS POUVEZ M'EMPRUNTER
POUR UNE DUREE DE 3 SEMAINES !**

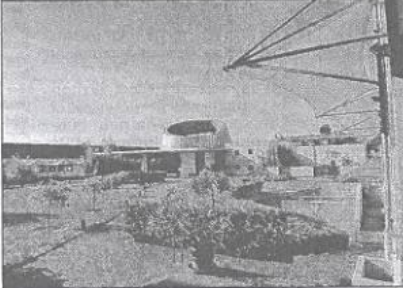


Adressez-vous à la bibliothèque.

D'UN AMPHI À L'AUTRE

MOULINS EXPÉRIMENTE LE PRÊT DE LISEUSES

Une expérimentation de prêt de liseuses vient d'être mise en place à la bibliothèque universitaire de l'IUFM de Moulin. Les lecteurs inscrits à la bibliothèque peuvent emprunter une liseuse pour une durée de trois semaines, pré-chargée avec des livres libres de droits correspondant aux programmes de formation de l'IUFM. Les utilisateurs ont aussi la possibilité de rajouter les livres de leur choix. Quatre cents titres d'ouvrages numériques récents sont proposés au prêt. PHOTO D'ATELIERVES



*La Montagne, 3 février 2012
Bibliothèque Campus.*

ÉDUCATION

Une bibliothèque dans la poche à l'IUFM



EBOOK. Très légère et facile d'utilisation, la liseuse électronique a déjà séduit les étudiants de l'IUFM PHOTO : JEAN-MARC SCHAEER

Les livres n'existent plus uniquement sous leur forme papier : ils se diffusent de plus en plus en version électronique, appelée ebooks.

Les bibliothèques s'approprient ce nouveau format en proposant à leurs lecteurs des ebooks. Et c'est le cas de la bibliothèque de l'IUFM de Moulin qui compte déjà 20.000 livres papiers. À cela vient s'ajouter deux ebooks. Marie Durand-Bernet, la documentaliste, maîtrise déjà le fonctionnement de cette tablette : « Notre bibliothèque fait

partie de la bibliothèque numérique de Clermont Université. Ce qui nous donne accès à un réseau de plus de 400 titres d'ouvrages numériques récents. Nous disposons d'une liseuse électronique chargée de 49 ouvrages numériques. Nous allons recevoir une seconde liseuse prochainement. Les étudiants peuvent emprunter trois semaines l'ebook ».

Déjà une douzaine de futurs enseignants se sont inscrits sur la liste d'attente pour emprunter la liseuse. ■

Farid Sbay

La Montagne édition de Moulin, 15 février 2012

« Faire découvrir différents modes de lecture »

Le rôle des bibliothécaires est de faire découvrir des nouveaux modes de lecture. À ce titre, la bibliothèque de l'IUFM de Moulin a acquis deux liseuses.

Effet de mode ou réelle tendance, difficile de trancher ! « Le service a été mis en place début janvier, dans un but de découverte. Les liseuses sont préchargées de 50 livres d'éducation ou de littérature jeunesse. Les étudiants doivent patienter plusieurs mois pour les emprunter », commente Marie Durand-Bernet documentaliste à l'IUFM. « Attachée au support papier, j'étais réfractaire, au départ, au livre numérique. Aujourd'hui, je possède une li-



CLASSIQUE. Paul et Virginie, de bernardin de Saint-Pierre Jacques Henri, fait partie des titres en téléchargement gratuit.

seuse et une tablette. Les avantages : la légèreté, le faible encombrement. On peut mettre 1.200 livres - jusqu'à 4.000 avec

des cartes mémoire, télécharger des livres tombés dans le domaine public. Une liseuse est cependant moins rapide qu'un ordinateur. Il est aussi difficile de faire des recherches et de travailler sur plusieurs documents en même temps. Les deux types de livres sont complémentaires ».

Si la demande persiste et s'installe, la bibliothèque pourrait acquérir d'autres liseuses. Les médiathèques se projettent, suivant leur rôle de médiation et de diffusion des différents modes de connaissances, mais restent prudentes, tant l'offre numérique est évolutive, onéreuse et peu stable. ■

La Montagne, édition de Moulin, 4 mai 2012

QUESTIONNAIRE LISEUSE ELECTRONIQUE

Vous êtes : étudiant enseignant autre : précisez _____

Avez-vous déjà utilisé d'autres liseuses ? (si oui, quel modèle ?) _____

1. L'appareil

Comment trouvez-vous :

- La prise en main :

- L'utilisation des différentes fonctionnalités de la liseuse :

- La recherche des livres dans la liseuse :

- L'autonomie :

- Le poids :

- L'appareil vous paraît-il fragile ?

- Si oui, avez-vous renoncé à une utilisation de la liseuse pour ne pas risquer de l'abîmer, et laquelle ?

2. La lecture

Comment trouvez-vous :

-Le contraste de l'encre et de l'écran :

- L'affichage du texte :

- La rapidité du défilement des pages :

- Cette lecture est-elle confortable :

- Avez-vous utilisé les annotations?

- Le dictionnaire ?

- La surbrillance ?

- Manque-t-il des fonctionnalités ?

- Quels contenus avez-vous lu (loisirs, études / livres, journaux, mémoires...) :

- Quels types d'utilisation avez-vous fait de la liseuse (lieux de lecture, durée, etc...) :

-Pour quels contenus et quelles utilisations une liseuse vous paraît utile ?

3. Le téléchargement et l'emprunt de textes électroniques

- Avez-vous téléchargé des textes électroniques ?

- Si oui, quels types de textes (journaux, mémoires, livres...) ?

- A partir de quelles sources ?

- Le téléchargement vous a-t-il paru simple ?

- La lecture des textes téléchargés a-t-elle posé des problèmes ?

-Avez-vous emprunté des livres sur Numilog ?

- L'emprunt vous a-t-il paru simple ?

4. le prêt de liseuse en bibliothèque

- La durée du prêt est-elle satisfaisante ?

-Quelle serait pour vous la durée de prêt idéale ?

Avez-vous été satisfait par ces différents services proposés par la bibliothèque avec la liseuse :

-la pré-sélection de livres chargés dans la liseuse :

-le guide d'utilisation :

- la démonstration avant le prêt :

- la disponibilité en cas de difficulté pendant la durée du prêt :

- Avez-vous des suggestions pour améliorer ce service :

Conclusion

-Les liseuses vous paraissent-elles adaptées à une utilisation collective ?

- Trouvez-vous l'appareil suffisamment performant pour justifier une acquisition d'autres liseuses par la bibliothèque ?

-Ce service vous paraît-il à étendre, en proposant plus de liseuses en prêt ?

-Autres remarques :

Annexe n°7

Utilisation pédagogique d'une liseuse en classe de CP



Photographies fournies par l'enseignant.